

Image not found or type unknown



Casier judiciaire : un simple délit peut-il rester

Par **alienor01**, le **21/11/2008 à 09:35**

Bonjour,rnrnUn vol à l'étalage commis en 1978 ayant fait l'objet d'une amende de ce qui serait 100 € maintenant par un tribunal peut-il encore figurer sur l'un des 3 volets du casier judiciaire ?rnrnEt sur le STIC ? rnrnMerci de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **21/11/2008 à 09:47**

bonjour, ça ne figure plus sur votre casier judiciaire, si ça a été inscrit "délict mineur" plus "réhabilitation légale", ni sur le stic qui est récent, cordialement

Par **alienor01**, le **21/11/2008 à 16:00**

Bonjour,rnrnMerci de votre réponse.rnrnQu'entendez vous par "réhabilitation légale" ?rnrnMerci